

# Le SÉCLI

Secrétariat des Éditeurs de Chants pour la Liturgie

Abbaye Sainte Scholastique

81110 DOURGNE

téléphone / fax : 05 63 50 10 38

mail : secli@secli.cef.fr – site web : <http://secli.cef.fr>



Dourgne, le 3 novembre 2015

*Chers amis du SÉCLI,*

*L'approche de la nouvelle année liturgique nous donne la joie de reprendre contact avec chacun de vous, de vous rappeler le fonctionnement de notre groupement d'éditeurs et de vous donner deux informations :*

- *Afin de permettre un accès plus facile au fonds SÉCLI, les éditeurs membres ont décidé de scanner toutes les fiches non encore numérisées.*

*La numérisation de l'ensemble des 15 000 fiches permettra de vous rendre un meilleur service, plus rapide et plus économique.*

*Le travail est en cours, il devrait se terminer pour le début de la nouvelle année liturgique.*

- *Un nouveau sondage, le troisième, est prévu auprès des paroisses et des communautés religieuses. Merci d'avance à tous ceux qui sollicités, accepteront d'y répondre.*

*Nous joignons à notre envoi la liste de tous les chants déposés par les éditeurs membres entre le 1<sup>er</sup> avril 2014 et le 31 mars 2015. Cette liste est disponible (format xls) sur le site du SÉCLI.*

## Forfait

Ce forfait annuel - nous le précisons pour les « nouveaux » - donne le droit de photocopier les chants du fonds SÉCLI pour des usages non-commerciaux, la catéchèse et l'éducation chrétienne.

### POUR LES PAROISSES

NB DE PRATIQUANTS	SOMME DEMANDÉE
moins de 100	30 €
de 100 à 150	55 €
de 150 à 200	85 €
de 200 à 250	110 €
de 250 à 300	140 €
de 300 à 350	170 €
de 350 à 400	200 €
de 400 à 450	225 €
de 450 à 1 000	275 €
de 1 000 à 1 500	350 €
de 1 500 à 2 000	450 €
de 2 000 à 2 500	550 €
de 2 500 à 3 000	650 €
de 3 000 à 3 500	750 €
de 3 500 à 4 000	850 €
plus de 4 000	1 100 €

### POUR LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

**Le montant est de 3,50 € par membre.**

### POUR LES ASSEMBLÉES LITURGIQUES « EXCEPTIONNELLES »

(rassemblements, pèlerinages, sessions...)

contactez le SÉCLI qui vous fixera, pour chaque cas, le montant du « forfait occasionnel ».



## RECHERCHE DES FICHES DE CHANTS



Un moteur de recherche vous permet de trouver les fiches.

## PAIEMENT DU FORFAIT

A partir de votre « Espace forfaitaire » il vous est possible :

- de régler votre forfait avec une carte bancaire. Pour cela il vous faut indiquer votre numéro de forfaitaire mentionné sur votre feuille et votre mot de passe (le code postal),
- de télécharger l'attestation de votre versement.

## COMMANDE DE FICHES A L'UNITÉ

- Cliquez sur  pour commander une fiche numérique (téléchargeable immédiatement au format PDF, prix unitaire 2 €) (1)
- Cliquez sur  pour commander une fiche scannée (téléchargeable immédiatement, prix unitaire 1,50 €) (2)

(1) fiches fournies par l'éditeur

(2) fiches réalisées par le SÉCLI à partir des partitions papier données par l'éditeur à l'origine

## ACCÈS AUX PARTITIONS ET AUX TEXTES SEULS DES ŒUVRES DU FONDS SÉCLI :

### ACCES AUX PARTITIONS

Pour se procurer une partition, on peut :

- soit l'acheter sur le site du SÉCLI,
- soit se procurer un livret en librairie,
- soit télécharger un pdf sur un site possédant, de la part des éditeurs, les autorisations de diffusion.

### IL EST INDISPENSABLE DE SE RAPPELER QUE :

- L'objet du SÉCLI est la gestion des droits de reproduction graphique des fiches de chants déposées par les divers éditeurs membres.
- Pour faciliter l'utilisation, les paroisses sont autorisées, sous réserve de payer un forfait annuel, de reproduire les dites fiches (texte et/ou musique). Ce forfait ne prévoit pas la mise à disposition gratuite de l'œuvre.

### ACCÈS AU TEXTE SEUL

LES FORFAITAIRES, A JOUR DANS LE RÈGLEMENT DE LEUR FORFAIT, ont l'accès gratuit à la bibliothèque numérique des **textes** des œuvres du fonds SÉCLI. L'accès est possible moyennant un login (votre numéro de forfaitaire) et un mot de passe (votre code postal).

## CATALOGUE DES FICHES DU FONDS SÉCLI :

La liste des chants inscrits au fonds SÉCLI est régulièrement mise à jour. Le catalogue est téléchargeable gratuitement au format Excel.

*Votre bulletin de réponse et votre règlement – à moins que vous ne l'ayez déjà fait par internet – sont à envoyer au SÉCLI, le plus rapidement possible pour éviter tout oubli ou perte ! Merci.*

*Les retardataires seront toujours acceptés !!!*

*Pour que le chant liturgique puisse continuer à vivre, il est indispensable que tous les utilisateurs payent leur forfait. Merci à tous et à chacun de vous et « Bonne année » 2016.*

*Les sœurs bénédictines de Dourgne,  
chargées de l'administration du SÉCLI*